

Fiche Prévention CDG 27

Infirmier

Facteurs de risques professionnels

Cette liste est donnée à titre indicatif et ne prend en compte que les risques spécifiques liés au métier. Il s'agit d'un outil pour votre évaluation mais ne remplace en rien une analyse de vos activités et des risques associés.

La réglementation a défini certains facteurs de pénibilité que nous indiquons par un (P).

1. Contraintes organisationnelles et relationnelles

- Savoir organiser son temps pour hiérarchiser et gérer les priorités
- Savoir s'adapter régulièrement aux nécessités administratives et aux besoins du personnel
- Savoir trouver sa place dans le cadre du partenariat
- Gérer les difficultés de communication entre les intervenants dans l'entreprise
- Gérer les urgences
- Déplacements possibles sur différents sites
- Travail le week-end éventuellement ; en équipe par rotation et nuit (P)
- Pression de la demande avec variabilité de l'activité en fonction des besoins (rapports urgents, budget, statistiques, accidents)

2. Ambiances de travail et contraintes physiques

- Contact possible avec les rayonnements non ionisants (lié à l'activité du secteur professionnel d'exercice):
 - Champs électromagnétiques
 - o Infrarouges, ultraviolets
 - Contact possible avec les rayonnements ionisants (lié à l'activité du secteur professionnel d'exercice) (P):
 - o Rayons X : radiographie, tomographie
 - o Rayons gamma: scanner, suivi des marqueurs radioactifs
 - Radon et autres produits radioactifs
- Bruit en milieu de travail
- Contraintes visuelles du travail sur écran

Mesures de prévention

Ces mesures sont données à titre indicatif. Votre évaluation des risques vous orientera vers les mesures de prévention adaptées à vos situations professionnelles.



1. Indicateurs d'ambiance et météorologie

• Ergonomie de l'aménagement du poste de travail

2. Mesures de prévention collective

- Formation tout au long de la vie professionnelle
- Groupe de parole
- Organisation correcte des plannings
- Mise à disposition des gants pour une utilisation systématique en cas de contact biologique
- Conteneurs à déchets contaminants et poubelles pour DASRI
- Procédure pour les accidents d'exposition au sang
- Douches de décontamination

3. Mesures de prévention individuelles

- Gants, masques, vêtements de travail de soins et d'ateliers ; chaussures de sécurité
- Badges réactifs pour zones à risques radioactif

4. Formations / Informations

- Formation aux gestes d'urgences et à l'utilisation du DSA (défibrillateur semiautomatique)
- Formation aux risques professionnels
- Formation aux risques chimiques
- Formation à l'analyse de poste
- Formation en ergonomie
- Formation à la communication
- Formation à l'analyse des accidents de travail
- Formation à la métrologie
- Monitorat SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Monitorat PRAPE (prévention des risques liés à l'activité physique et ergonomie)